

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 19 décembre 2011 à 18h45 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, madame la conseillère et messieurs les conseillers : Françoise Giroux, Serge Gauthier, Serge Villeneuve, Yvon Lambert et Michel Bergeron.

Absences motivées : Claude Joubert.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers, conseillère
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des salaires 2012
5. Salaire des élus 2012
6. Prime des chefs pompiers pour 2012
7. Autorisation de signature pour entente incendie
8. Achat de pneus pour le camion à ordures et recyclage
9. Ajustement du taux de kilométrage
10. Adoption de l'état des activités financières au 30 novembre 2011
11. Paiement d'une partie du coût des infrastructures par une partie du montant de vente du terrain du développement
12. Levée de l'assemblée.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire, Michel Rioux déclare l'assemblée ouverte à 19h17.

**2011-12-206**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2011-12-207**

**Adoption des salaires 2012.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu :

QUE le salaire annuel de la directrice générale soit de 46 137.00\$;

QUE les salaires à taux horaire des employés pour l'année 2012 soient de :

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

- Daniel Bisson, inspecteur municipal : 21.63\$
- Mireille Dupuis, commis : 15.97\$
- Hélène Lalonde, inspecteur municipal adjoint : 16.48\$
- Pierre Villeneuve, inspecteur en bâtiment : 23.07\$

QUE le salaire des pompiers soit majoré de 3 %;

Adopté à l'unanimité.

**2011-12-208**

**Salaire des élus 2012.**

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu :

QUE la rémunération et l'allocation non imposable des élus municipaux, pour l'année 2012, soient majorées de 3 %, le tout effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012;

Adopté à l'unanimité.

**2011-12-209**

**Prime des chefs pompiers pour 2012.**

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu :

QUE la prime des chefs pompiers, pour l'année 2012, soient 4 120.00\$ par année pour Monsieur Daniel Bisson et 721.00\$ par année pour Monsieur Claude Joubert, le tout effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012;

Adopté à l'unanimité.

**2011-12-210**

**Autorisation de signature pour entente incendie.**

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu ;

QUE le conseil municipal accepte les termes et conditions proposés à la municipalité de Montebello de l'entente incendie, d'une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

ET QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente incendie tel que présentée à la Municipalité de Montebello.

Adopté à l'unanimité.

**2011-12-211**

**Achat de pneus pour le camion à ordures et recyclage.**

ATTENDU QUE le camion à ordures et recyclage est un outil de travail pour la voirie;

ATTENDU QUE les pneus étaient hors norme;

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu :

QUE le Conseil municipal autorise l'achat de pneus neufs chez Robert Bernard situé au 205, rue Henri-Bourassa Papineauville (Québec) J0V 1R0 au montant de 2 031.30\$ taxes incluses pour l'achat des pneus, les valves haute pression, la pose et le balancement de ceux-ci.

Adopté à l'unanimité.

**2011-12-212**

**Ajustement du taux de kilométrage.**

Suite à la hausse des prix à la consommation;

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu :

QUE le taux payé au kilomètre pour usage autorisé de voiture personnelle dans le cadre de déplacement pour la municipalité passe de 0.40\$ à 0.42\$ et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

**2011-12-213**

**Adoption de l'état des activités financières au 30 novembre 2011.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu :

QUE ce conseil accepte l'état des activités financières au 30 novembre 2011 tel que présenté sujet à la vérification du vérificateur de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

**2011-12-214**

**Paiement d'une partie du coût des infrastructures par une partie du montant de vente du terrain du développement.**

ATTENDU QUE lors de la vente du terrain municipal en 2011 pour le futur développement, il avait été convenu qu'un montant de 62000 \$ serait appliqué au remboursement d'un emprunt payé par la taxe foncière;

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu :

QUE le Conseil municipal autorise le paiement d'un montant de 62000 \$ sur la partie des travaux d'infrastructures du règlement d'emprunt 2010-08 qui s'applique à la partie payable par la taxe foncière.

Adopté à l'unanimité.

**2011-12-215**

**Levée de l'assemblée.**

19h33 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Michel Rioux**  
Maire

---

**Diane Leduc**  
Directrice générale